

COMMUNE D'ÉCLUZELLES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

SUR LE PROJET D'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le public est informé que par arrêté en date du 18/07/2019, Madame le Maire de la commune d'Écluzelles a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le dossier d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

A cet effet, Mme Yvette CHAILLOU, cadre retraitée de la Sécurité Sociale, a été désignée commissaire enquêteur par Mme la Présidente du Tribunal Administratif d'Orléans.

L'enquête, d'une durée de 32 jours se déroulera à la mairie du mardi 27 août 2019 à 10 heures au vendredi 27 septembre 2019 à 18h30 inclus.

Les pièces du dossier d'enquête seront consultables pendant toute la durée de celle-ci à la mairie d'Écluzelles, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit :

- Le lundi de 15h à 17h, le jeudi de 10h à 12h et le 1^{er} samedi de chaque mois de 10h à 12h
- Et sur le site internet www.ecluzelles.fr

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre ouvert à cet effet en mairie ou les adresser par correspondance à l'attention de Mme le commissaire enquêteur, Mairie d'Écluzelles, 10 rue de la Mairie, 28500 ÉCLUZELLES, ou encore les envoyer par courrier électronique avec accusé de réception à mairie.ecluzelles@orange.fr qui les fera suivre au commissaire enquêteur.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête ainsi que des observations, auprès de la mairie d'Écluzelles.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :

- Mardi 27 août 2019 de 10h à 12h
- Samedi 7 septembre 2019 9h à 12h
- Vendredi 27 septembre 2019 de 16h30 à 18h30

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie d'Écluzelles et sur le site internet www.ecluzelles.fr pour y être tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.